

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 349-2024 abrogeant le règlement d'emprunt 314-2020 pour procéder à des travaux d'amélioration de l'accueil du bureau à Sainte-Croix.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 14 mars 2024.



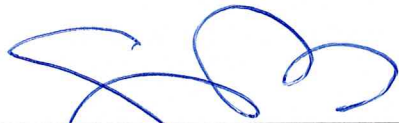
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 14 mars 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 mars 2024.

Signé :



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier